

30 août 2011

11.400

Question du groupe UDC**Voyage à Bruxelles: aux frais de qui?**

Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil sont invités par le Forum interparlementaire romand (FIR) à participer à un voyage à Bruxelles. Notre Autorité ayant récemment refusé une motion populaire "pro-européenne", nous estimons que ce voyage a bien peu d'intérêt pour les député(e)s du canton de Neuchâtel.

Mais il nous intéresse de savoir si ce voyage bénéficie d'une aide financière directe ou indirecte de la part de l'Etat ou s'il est à 100% à charge des participants. Les député(e)s participant sont-ils indemnisés selon les règles inhérentes aux sessions du Grand Conseil?

Signataire: W. Willener.